



Coalition européenne pour océans sans bruits

→ Autres formulaires de pétition, informations et la liste des partenaires de la coalition sous www.silentoceans.org

Centrale/Coordination:

ASMS Protection des mammifères marins
Case postale 30, CH-8820 Waedenswil, Suisse
Tel: +41 (0)1 780 66 88, Fax: +41 (0)1 780 68 08
info@asms-swiss.org, www.asms-swiss.org

Partner de la coalition:

Pétition contre l'usage du Système Sonar Actif à haute intensité

La Marine des États-Unis a récemment reçu l'autorisation de son gouvernement de déployer un nouveau système de sonar à haute intensité afin de détecter et de suivre les mouvements des sous-marins ennemis. Ce système, connu sous le nom de « Système de Sonar Actif à Basse Fréquence » (acronyme anglais : LFAS) est conçu pour émettre des sons d'une puissance de **240 décibels** dans **75% de tous les océans du monde**. Beaucoup d'autres pays développent des systèmes semblables à celui de l'OTAN.

Selon des enregistrements sonores de la US Marine, le son créé par le LFAS s'élève encore à 140 décibels à une distance de plus de 480 km de sa source. On sait qu'un tel bruit perturbe la communication chez les grand cétacés et peut aussi perturber leur reproduction. Des exercices actifs de sonar de basse et moyenne fréquence ont pu être scientifiquement corrélés à des échouages et à des décès de cétacés en Mer Méditerranée et aux Bahamas. Les autopsies effectuées sur les baleines échouées aux Bahamas montrent clairement des signes d'hémorragie liée à l'effet du sonar militaire. Les scientifiques craignent aujourd'hui que si le LFAS et d'autres systèmes de sonars actifs à haute intensité continuent à être déployés dans le monde, **toutes les espèces de mammifères marins pourraient être affectées**, ainsi que l'ensemble de la chaîne alimentaire marine.

Les responsables des pêcheries au Royaume-Uni demandent aujourd'hui qu'une recherche soit menée sur les effets de ces essais de sonar militaire sur les stocks halieutiques, s'inquiétant notamment de la diminution du nombre de poissons chaque fois qu'un exercice de sonar à grande puissance commence dans leur secteur. A cet égard, très peu de choses sont connues sur l'impact de ces exercices dans le domaine de la vie marine ou des équilibres écologiques.

Nous demandons que l'OTAN se conforme au Droit de la Mer tel que prescrit par l'ONU et qu'il mette en route une commission destinée à évaluer, de manière globale et indépendante, l'impact réel du LFAS et des autres systèmes de sonar actifs à haute intensité sur la vie marine, ainsi que l'impact cumulé de ces exercices pratiqués par plusieurs nations équipées de cette technologie au même moment. En raison d'échouages récents dans les îles Canaries lors des manœuvres navales de l'OTAN - 15 baleines trouvées mortes d'hémorragies cérébrales ce 24 septembre 2002, plus que probablement suite à de puissants signaux acoustiques émis par les navires de l'OTAN, selon un rapport de l'université des îles Canaries à Las Palmas. Tout le déploiement des sonars actifs à haute intensité devrait faire l'objet d'un moratoire total jusqu'à ce que les résultats de l'enquête soient connus.

Prénom	Nom	Adresse (rue, n°)	Code postal/Localité	Pays	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Veillez s'il vous plait envoyer la pétition signée avant la fin du mois de mai 2003, soit à l'ASMS, soit à l'organisation locale mentionnée ci-dessus. Toute personne peut signer, quel que soit son âge ou sa nationalité. L'ensemble des signatures récoltées sera présenté aux responsables de l'OTAN et de l'Union Européenne. Chaque signature compte !